

Actualité > Grand Sud > Ariège > Saint-Quirc

Publié le 28/01/2017 à 08:35, Mis à jour le 28/01/2017 à 08:36

Avec des éoliennes, le vent pourrait rapporter de l'or

Environnement - Saint-Quirc/Cintegabelle



À Calmont, le parc éolien est exploité par une société canadienne. Un schéma que certains souhaitent éviter à Cintegabelle./Photo DDM, G.J.

Un projet de parc éolien est en cours à Cintegabelle, en Haute-Garonne, pile à la «frontière» avec l'Ariège. À Saint-Quirc, Alex Franc et d'autres citoyens s'emparent de l'occasion pour tenter de créer une coopérative locale d'énergies renouvelables.

Il a commencé du côté des «anti». Aujourd'hui, Alex Franc fait partie des «pour» ou plutôt, des «proactifs». Le patron du Domaine de Vernou, à Saint-Quirc, se bat désormais pour la création d'un parc éolien citoyen et participatif à Cintegabelle, sur le lieu-dit «Les Parrounes». Juste en face de chez lui. L'an dernier, avec plusieurs agriculteurs et habitants ariégeois et haut-garonnais, ils ont monté une association baptisée «Énergies d'Anaguès», du nom occitan du pays entre Varilhes et Auterive. Une entité vouée à disparaître au profit d'une société coopérative et surtout, locale. «Il s'agit d'un projet financé par les citoyens avec des contributions retombées pour les citoyens d'ici», précise Alex Franc (*lire aussi ci-contre*). «Cela pourrait être une première régionale. On souhaite partir de l'éolien mais pourquoi pas l'ouvrir au photovoltaïque, la méthanisation ou autre. On est ouvert à tout.» Et dans la concertation.

«Levée de boucliers»

Cette incroyable aventure a démarré il y a quelques années déjà. «Mais ça partait mal : c'était fait en catimini sans aucune consultation», se rappelle Alex Franc qui était à l'époque l'un des fondateurs de l'association des «anti» : Hers-Ariège-Environnement. Mais puisque tout le monde change d'avis. «On ne peut pas être pour les énergies renouvelables tant que c'est chez les autres ! L'écologie chez les autres a ses limites !» Tout en reconnaissant que les «anti» ont eu le mérite d'apporter de l'information.

Car de son propre aveu, il y a eu une levée de boucliers lorsque Engie Green et une petite poignée de propriétaires terriens ont commencé à réfléchir à l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Cintegabelle. Pile poil devant les vergers bios de Vernou, un domaine qui a la particularité d'être à cheval entre l'Ariège et la Haute-Garonne. «Il y a eu une levée de boucliers de la part des quatre communes ariégeoises (Saint-Quirc, Lissac, Labatut et Canté) et fin 2015, mais aussi de certains habitants.» Puis un mat de mesure installé par Engie Green pour étudier le vent, l'acoustique, la trajectoire des oiseaux et l'impact en général a été vandalisé. Carrément mis à terre, en fait. «Ça a tout tendu», explique Alex Franc qui ne désarme pas. «Avec des voisins et amis, on a voulu s'emparer de ce projet. Les nuisances, elles sont pour tout le monde et le vent passe chez nous alors c'est cohérent que ça nous profite.»

Éviter le cas de Calmont

En clair, les membres des Énergies d'Anaguès souhaitent éviter le cas des éoliennes de Calmont exploitées par Boralex, au Canada.

Depuis, le travail se poursuit avec la mairie de Cintegabelle, la communauté de communes des Portes d'Ariège-Pyrénées, France Nature Environnement, le comité local éolien (CLE), les syndicats agricoles, les propriétaires qui ont donné leur accord et ceux qui sont inquiets. Une rencontre a d'ailleurs été organisée ce mardi 24 janvier à la salle des fêtes de Saint-Quirc où les «anti» se sont invités (*lire aussi ci-contre*). D'autres réunions publiques jalonnent l'année. «On a enfin une plateforme de discussion qui salue Alex Franc. S'appuyant notamment sur l'expérience des précurseurs bretons avec le parc éolien Landes du Méné - et d'autres projets sont en cours dans le département - ou la volonté affichée de Catherine Delga, présidente de la Région, de faire de l'Occitanie, une terre à énergie positive d'ici à 2050 (*lire ci-dessous*).

Si le projet aboutit, Engie Green pourrait déposer le permis de construire en 2020. «Avec la disparition des énergies fossiles et le désamour du nucléaire, on est obligé d'aller vers ça, glisse le patron du Domaine Vernou. On ne peut pas lutter contre le sens de l'Histoire.»

Le chiffre : 2

millions d'€ > Minimum. Une éolienne coûte entre 2 et 4 millions d'€. «On n'en veut pas 40 000 !», prévient Alex Franc. Le financement sera en partie participatif. Les banques permettront d'emprunter 70 % de la somme et dans les 30 % restants, la future coopérative doit garder la main sur 51 %. L'apport de fonds propres pourrait donc vite être atteint. Les citoyens investisseurs placeront de l'argent comme sur un compte épargne et s'il y a des excédents, une bourse pour des mesures énergétiques locales pourrait le jour. Mieux isoler l'école, installer une chaudière à bois pour les bâtiments municipaux ou lutter contre la «précarité énergétique» font partie des priorités.

Un «potentiel» éolien certain

La Région, l'État, l'Europe : les énergies vertes sont au cœur de nombre de préoccupations politiques.

France est d'ailleurs le deuxième gisement derrière la Grande-Bretagne. «Nous avons le potentiel et la volonté de devenir la première région à énergie positive d'Europe, a expliqué Carole Delga, présidente la région Occitanie, à l'automne dernier. (...) Notre potentiel sur l'éolien, et l'éolien flottant en particulier également majeur. Je souhaite accompagner sa puissance dans le cadre de Plan Littoral 21.» Un objet qui s'inscrit dans le cadre de la loi de Transition énergétique de 2015 qui souhaite voir, en 2020, 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale. L'Union Européenne ambitionne par sa part un ratio de 27 % à l'horizon 2030 contre 14,1 % en 2012. Des aspirations qui ne seront réalisées qu'avec une baisse massive des émissions de gaz à effets de serre.

Alors plus que jamais des mesures sont prises pour permettre l'implantation d'unités de production d'énergies renouvelables. Les préfetures identifient ainsi des zones favorables à l'éolien qu'un schéma régional éolien a identifiées comme étant favorables au développement des énergies éoliennes terrestres. Ce qui est le cas du terrain des «Parrounes», à Cintegabelle, qui pourrait accueillir entre 6 et 12 éoliennes sans pour autant que ce soit définitif. Ce parc serait en mesure de fournir 12 000 personnes en électricité.

Géraldine Ja
